



Arlette PARTOUCHE

aide les créateurs d'entreprises

LES yeux noirs, mobiles de Arlette Partouche ne trompent pas... Pleine de vie, elle cherche le moyen d'aider les autres à travers des associations, des structures qu'elle imagine. Elle ne paraissait pourtant pas destinée à venir à Lyon, cette Oranaise, née de parents pieds-noirs de la 2^e génération. Mais sa famille rentra de l'Algérie en 1957, alors qu'elle avait 6 ans.

Elle habita Bourgoin et elle se considère aujourd'hui vraiment du pays. « Non, on ne dit plus Bergusienne mais Berjalienne... c'est le nouveau nom depuis la fusion de Bourgoin et de Jallieu... ». Elle fit ses études à Bourgoin, puis à la faculté de droit de Lyon. En 1972, elle s'est inscrite au barreau. Mais, ce qui la passionne, c'est la Jeune Chambre Economique, une association qui lui permet d'allier l'action et l'amitié, et celui lui permet de travailler au niveau de la cité. A l'intérieur de la Jeune Chambre, elle a dirigé la commission chargée de mettre sur pied « l'aide à la création d'entreprise ».

Au départ, elle aurait voulu aider à la transmission des affaires. Mais un créateur d'entreprise lui a expliqué qu'existait « France-Initiative ». Alors elle est allée étudier ce qui se faisait à Paris, et elle a décidé d'appliquer cette méthode à Lyon. C'est en janvier 83 que s'est

réunie la première assemblée de « Lyon-Initiative ». Affaire destinée à aider financièrement et moralement les créateurs. Cette association accorde des prêts d'honneur sans intérêt, aux personnes intéressées. Après quoi, elle les suit dans leur gestion.

« J'ai eu la chance d'avoir un certain nombre de personnalités qui m'ont suivie : Alain Proverbio, directeur des teintureries ; Jean Gaudry, de la chambre de Commerce ; Guy Marmet, directeur de l'Institut Français de Gestion ; Christian Maffre... Ils constituent le conseil d'administration qui décide les prêts d'honneur... »

Chacun aide à trouver des fonds auprès de « sponsors ». Ils travaillent en parallèle avec la commission de la Jeune Chambre Economique, et le comité technique chargé d'étudier les dossiers pour décider du prêt. On trouve là, associés ainsi, des membres de la Jeune Chambre Economique et des personnalités extérieures, avec des spécialistes de marketing. Cette aventure la passionne. Elle a trouvé une aide enthousiaste chez un pré-retraité. « Cela fait plaisir de rencontrer des bénévoles pour travailler dans la cité... »

Mais Arlette Partouche ne



limite pas ses activités à cette opération. Elle s'occupe aussi de la transsexualité, avec des juristes et des médecins, pour faire évoluer la loi. L'Allemagne et l'Italie ont des juridictions nouvelles.

Ici, on ne travaille qu'à coup de jurisprudence. M. Caillaudet a déposé un projet de loi. Et un autre est prêt chez Badinter. Alors l'association qu'elle anime, « Tausigma », voudrait que les transsexuels se prennent en charge. Alors que souvent quand on crée une association, les intéressés démissionnent et rejettent sur les autres leurs problèmes, attendant les remèdes de l'extérieur... Il y a 2 000 transsexuels recensés en France. Elle en réunit déjà 50 avec son organisation...

Membre de l'Association des Femmes-patrons, on la trouve aussi à l'Association des Amis du Musée Guimet où elle a fait deux conférences cette année. Elle habite Lyon, elle est célibataire... mais que d'activités.

A. M.